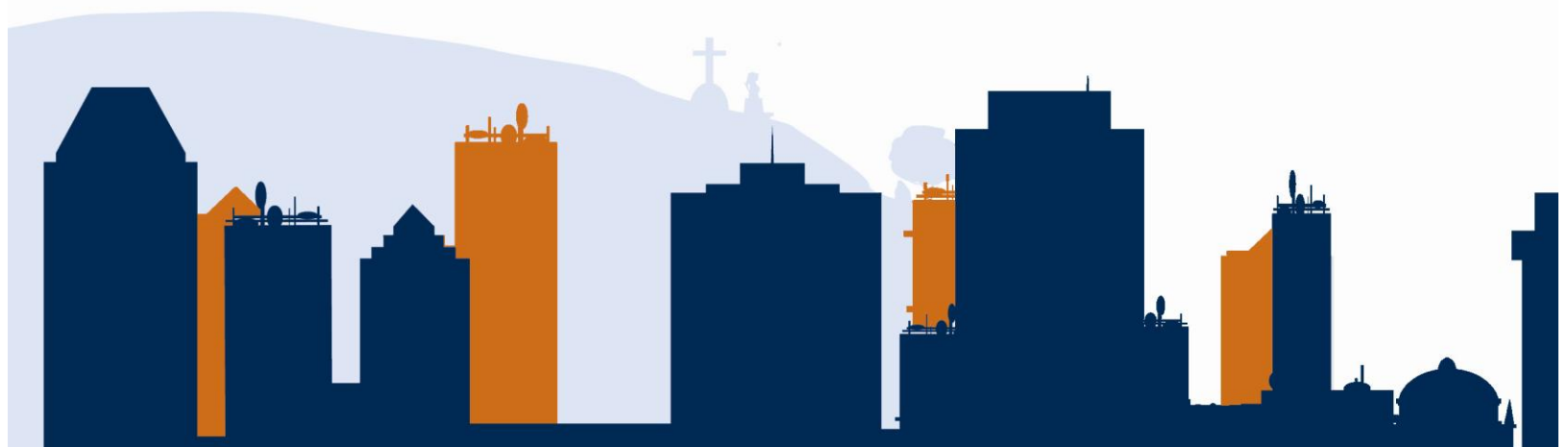


## Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal sur l'avenir de l'enseignement supérieur

Présenté au gouvernement du Québec dans le cadre du  
Sommet sur l'enseignement supérieur

MONTRÉAL, le 6 février 2013



Économie sociale Communautés culturelles  
Éducation Participation électorale Culture  
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable  
Environnement Employabilité Sports et  
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine

## Introduction

Montréal a été au cœur de la mobilisation citoyenne qui a ébranlé le Québec au printemps dernier. Au moins six grandes manifestations, les 22 du mois, ont rassemblé plus de 100 000 personnes dans ses rues, sans compter les nombreux concerts de casseroles et la centaine de manifestations nocturnes.

Les jeunes du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) se sont donc sentis particulièrement interpellés par la démarche de réflexion sociétale entamée cet automne sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec.

Le FJÎM a choisi d'apporter un regard différent sur l'ensemble des enjeux qui ont été mis de l'avant pendant le printemps érable. Il a préféré ne se prononcer directement ni sur la question des droits de scolarité, ni sur le financement des universités, mais plutôt reconnaître l'expertise des associations étudiantes sur ces questions.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Il vise, à travers ses avis, ses projets, ses activités et ses investissements, à donner une place et une voix aux jeunes et à améliorer les conditions de vie des jeunes Montréalaises et Montréalais.

Montréal est la deuxième ville en Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants par habitant. Plus de 25 % des diplômes de niveau universitaire décernés au Canada le sont à Montréal<sup>1</sup>. En outre, si 31,8 % de la population montréalaise de plus de 15 ans a un diplôme universitaire, le plus haut taux au Québec, Montréal est aussi la ville où l'on retrouve le plus haut pourcentage de personnes à faible revenu (22,7 %)<sup>2</sup>. Montréal est une ville de contrastes et de diversité qui accueille aussi une multitude d'immigrants et d'étudiants internationaux (75 % des étudiants internationaux du Québec)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> « Montréal en chiffres », *Images Montréal*, [en ligne] <http://www.imtl.org/> (consulté le 6 février 2013)

<sup>2</sup> « Montréal en statistiques » *Faible revenu*, [en ligne] [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6897,67885721&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885721&_dad=portal&_schema=PORTAL) (consulté le 6 février 2013)

<sup>3</sup> Joëlle CHATEL-DEREPENTIGNY, Claude MONTMARQUETTE et François VAILLANCOURT, *Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, novembre 2011 [en ligne] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011s-71.pdf> (consulté le 6 février 2013)

Considérant ce portrait, trois éléments formeront la toile de fond de ce mémoire :

- Montréal comme pôle de l'enseignement supérieur au Québec;
- Montréal comme région de grande diversité socioéconomique, culturelle et linguistique;
- Importance de promouvoir la participation citoyenne des étudiants et des jeunes à l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur doit être un vecteur de l'esprit critique et de l'innovation. Dans une société du savoir, il est primordial de valoriser davantage l'éducation et particulièrement l'enseignement supérieur. Ce souhait est la ligne directrice qui a guidé l'ensemble de nos recommandations.

## **I- L'accessibilité et la participation aux études supérieures**

La question de l'accessibilité aux études supérieures a été au centre des débats du printemps dernier. Cet enjeu dépasse la seule question des droits de scolarité. Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal souhaite attirer l'attention sur des thèmes qu'il juge également important d'aborder pour améliorer l'accessibilité aux études supérieures.

### **A- Adapter l'aide financière aux réalités régionales**

Le budget annuel médian des étudiants au Québec se situe autour de 12 200 \$ par année<sup>4</sup>. De plus, la majorité des étudiants vivent hors du logement familial (67,8 % au premier cycle universitaire, 89 % à la maîtrise, 94,1 % au doctorat)<sup>5</sup>, ce qui est d'autant plus vrai à Montréal, où se rassemble une grande population étudiante en provenance des régions.

Le coût de la vie est plus élevé à Montréal notamment lorsque l'on prend en compte le coût du logement.

L'aide financière aux études (AFE) joue un rôle déterminant pour permettre aux étudiants de première génération (c'est-à-dire des étudiants dont les parents n'ont pas de scolarité universitaire) d'avoir accès aux bancs des universités (AFE 2007)<sup>6</sup>. Pour accroître l'accessibilité aux études supérieures, il importe que davantage de ces étudiants puissent poursuivre leurs études.

---

<sup>4</sup> *Les conditions étudiantes*, FEUQ, [en ligne] <http://1625scanepassepas.ca/la-hausse/conditions-etudiantes/> (consulté le 6 février 2013)

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

Même s'il y a eu des indexations au cours des dernières années, les montants alloués dans le cadre de l'AFE pour les coûts de subsistance ne représentent pas le coût de la vie réel qui peut différer d'une région à l'autre.

Pour accroître l'accessibilité aux études supérieures le FJÎM recommande donc de :

- Bonifier l'aide financière aux études (AFE) en prenant en compte le coût de la vie réel dans les dépenses admises dans le calcul de l'AFE.

Dans un mémoire présenté en novembre dernier sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'arrondissement Ville-Marie pour le pôle du Quartier Latin<sup>7</sup>, le Forum jeunesse a émis des préoccupations concernant le logement abordable pour les jeunes dans ce quartier fréquenté par plus de 45 000 étudiants.

La démarche de *L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)*<sup>8</sup> pour la création d'une coopérative d'habitation étudiante à l'îlot Voyageur pourrait constituer une piste de solution pour améliorer l'accessibilité au logement pour les étudiants dans ce quartier central.

Comme mesure concrète, parmi d'autres, pour augmenter l'accessibilité aux logements étudiants, FJÎM recommande au gouvernement du Québec de :

- Soutenir le développement du projet de coopérative d'habitation étudiante de *L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)* notamment celui de l'îlot Voyageur.

## **B- Améliorer l'accessibilité aux études supérieures par une meilleure conciliation études-travail-famille**

Les étudiants québécois travaillent de plus en plus pendant leurs études. Depuis les années 2000, de 50 % à 55 % des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans occupent un emploi alors qu'ils n'étaient que 25 % à la fin des années 70. La proportion d'étudiants québécois qui travaillent tout en poursuivant leurs études est de près de 6 points de pourcentage supérieur à celle de la moyenne canadienne (36,6 %)<sup>9</sup>. À l'automne 2009,

---

<sup>7</sup> *Pour un Quartier Latin inclusif*, Forum jeunesse de l'Île de Montréal, mémoire présenté dans le cadre de la phase 2 du projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) Quartier des spectacles — Pôle du Quartier Latin, 13 novembre 2012 [en ligne] <http://fjim.org/v3/memoirerql.pdf> (consulté le 6 février 2013).

<sup>8</sup> « Pour le Quartier Latin », *L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant* [en ligne] <http://www.pourlequartierlatin.org/le-projet/> (consulté le 6 février 2013).

<sup>9</sup> « Taux d'emploi chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans pendant les mois d'étude selon la province, Canada 2007-2011 », Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0005, adapté par l'Institut de la statistique du Québec. [en ligne]

42,4 % des étudiants travaillaient plus de 20 heures par semaine<sup>10</sup>. Il a été démontré que l'emploi en cours d'études surtout lorsqu'il prend une place importante dans l'horaire peut avoir des conséquences très néfastes, notamment sur la poursuite du projet d'études aux cycles supérieurs.

En plus d'occuper un emploi, plusieurs jeunes étudiants doivent aussi concilier des obligations familiales. Les étudiants-parents travaillent en moyenne 3,4 heures de plus que les étudiants n'ayant pas d'enfant à charge, selon les données du MELS de 2009<sup>11</sup>. Ce sondage montre également que 80 % des étudiants-parents trouvent difficile, voire très difficile de concilier travail, famille et études<sup>12</sup>. La diminution du temps passé en famille et la dégradation du climat familial se retrouvent parmi les conséquences négatives du cumul de ces rôles identifiés dans une autre étude du Comité consultatif jeunes du Conseil national des cycles supérieurs<sup>13</sup>.

Le Forum jeunesse croit qu'un plus grand nombre de places en service de garde à contribution réduite (places à 7 \$) disponibles dans les institutions d'enseignement permettrait d'améliorer la conciliation études-famille. Les institutions et les services de garde devraient également offrir des horaires adaptés aux étudiants-parents.

Le gouvernement du Québec a annoncé en novembre dernier la création de 28 000 nouvelles places à 7 \$ en centre de la petite enfance et en garderie. Un appel à projets doit être lancé en février 2013<sup>14</sup>.

---

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2013/sociodemoenbref\\_fev13.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2013/sociodemoenbref_fev13.pdf) (consulté le 6 février 2013)

<sup>10</sup> *Le travail rémunéré et les études universitaires*, FEUQ, 15 décembre 2011 [en ligne]

[http://www.feug.qc.ca/IMG/pdf/casp\\_savoie\\_recherche\\_1112\\_travail\\_etudiant\\_fr.pdf](http://www.feug.qc.ca/IMG/pdf/casp_savoie_recherche_1112_travail_etudiant_fr.pdf)

(consulté le 6 février 2013)

<sup>11</sup> *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport., Québec 2009, 294 p.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *La conciliation familiale chez les jeunes*, Comité consultatif jeunes, Conseil national des cycles supérieurs – Fédération étudiante universitaire du Québec, Avril 2010 [en ligne] <http://rssmo.qc.ca/wp-content/uploads/2012/09/La-conciliation-familiale-chez-les-jeunes.pdf> (consulté le 6 février 2013)

<sup>14</sup> « Création des 28 000 nouvelles places », ministère de la Famille, Québec [en ligne]

[http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/nouvelles-places/creation\\_nouvelles\\_places/Pages/index.aspx](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/nouvelles-places/creation_nouvelles_places/Pages/index.aspx)

(consulté le 6 février 2013)

Comme mesure permettant d'améliorer la conciliation études-famille et ainsi l'accessibilité aux études supérieures le FÎJM recommande de:

- Prévoir des places réservées aux étudiants dans la prochaine attribution des places en service de garde en institutions d'enseignement et de favoriser les horaires flexibles dans ces institutions pour répondre aux besoins des étudiants-parents.

### **C- Promouvoir la persévérance et le raccrochage scolaires**

Afin de s'assurer que tous les Québécoises et Québécois qui en ont la capacité et qui le souhaitent puissent avoir accès à l'enseignement supérieur, le Forum jeunesse croit qu'il importe d'agir en amont, notamment dès le secondaire.

Le décrochage scolaire demeure un défi majeur au Québec. En 2008-2009, le taux de décrochage était de 20,5 % pour l'ensemble du Québec. À Montréal, c'est 24,6 % des jeunes du secondaire qui quittent l'école sans diplôme<sup>15</sup>.

Depuis quelques années, des concertations régionales se sont mises en place sur le plan de la persévérance scolaire et plus récemment au sein des organismes qui offrent des services en raccrochage scolaire.

De son côté, le gouvernement doit poursuivre et augmenter sa contribution pour que les jeunes s'accrochent ou raccrochent au sein d'un système qui leur convient et qui encourage la persévérance scolaire.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et ainsi rendre accessibles les études supérieures à un plus grand nombre, le FÎJM recommande au gouvernement du Québec de :

- Poursuivre et reconduire le soutien aux instances de concertations régionales sur la persévérance scolaire et le raccrochage scolaire, dont un appui au Réseau réussite Montréal dans le cas de la région montréalaise.

---

<sup>15</sup> *Le décrochage scolaire chez les jeunes du secondaire du réseau public à Montréal*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Montréal, janvier 2012 [en ligne] <http://emis.santemontreal.qc.ca/sante-des-montrealais/axes-dintervention/jeunes/dcrochage-scolaire-au-secondaire/> (consulté le 6 février 2013)

## **II- La qualité de l'enseignement supérieur**

Dans sa déclaration 2010-2015 « Le Montréal de ma génération », le Forum jeunesse établit comme priorité l'accès à une éducation de qualité<sup>16</sup>.

Le FJÎM croit que les établissements d'enseignement supérieur québécois doivent viser l'excellence et avoir l'ambition de se positionner sans cesse parmi les meilleurs au monde.

Offrir un enseignement supérieur de grande qualité est un facteur clé pour que le Québec se démarque dans l'économie du savoir.

### **A- Favoriser l'intégration professionnelle tout en formant un meilleur citoyen**

Selon le FJÎM, le milieu de l'éducation doit à la fois favoriser l'intégration sociale, citoyenne et professionnelle<sup>17</sup>.

L'une des façons d'y parvenir, identifiée parmi les priorités d'action du Forum, est d'encourager l'exploration par des stages et des expériences de jumelage ou de mentorat.

Étant donné que l'expérience professionnelle est le premier critère pour l'embauche<sup>18</sup>, le stage a une importance centrale pour acquérir de l'expérience nécessaire pour décrocher un emploi.

Un effort mérite encore d'être fait pour améliorer l'arrimage entre l'enseignement supérieur et le milieu du travail notamment pour les immigrants ayant étudié au pays.

En effet, même s'ils détiennent le taux de chômage le plus faible parmi les immigrants établis au Québec, les immigrants possédant un diplôme universitaire canadien ont un taux de chômage qui équivaut à plus du double de celui des natifs ayant le même niveau de scolarité (6,6 % contre 3,1 %)<sup>19</sup>.

Les initiatives de jumelage ou de mentorat peuvent être déterminantes pour que cette main-d'œuvre qualifiée puisse accéder au marché du travail et ainsi faire bénéficier toute la société de ses compétences.

---

<sup>16</sup> *Le Montréal de ma génération, Priorités jeunesses 2010-2015*, Forum jeunesse de l'île de Montréal [en ligne] <http://www.fjim.org/montrealdemageneration.pdf> (consulté le 6 février 2013)

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Mircea VULTUR, *La valeur des diplômes universitaires sur le marché du travail*, INRS Urbanisation Culture Société [en ligne] <http://www.eve.coop/?a=156> (consulté le 6 février 2013)

<sup>19</sup> *La Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009*, Institut de la statistique du Québec [en ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2011/mars/mars1128.htm> (consulté le 6 février 2013)

Afin d'améliorer l'intégration professionnelle et ainsi la qualité de l'enseignement supérieur au Québec le FJÎM recommande de :

- Multiplier les stages et encourager les initiatives de jumelage ou de mentorat dans l'ensemble des formations postsecondaires.

En plus de favoriser l'intégration professionnelle, le FJÎM croit que l'enseignement supérieur et le milieu de l'éducation en général devrait favoriser l'intégration sociale et citoyenne.

Selon le Forum jeunesse, l'acquisition de connaissances est à la base de la formation de l'esprit critique. Dans leur effort pour se distinguer, les établissements d'enseignement supérieur offrent de plus en plus de programmes très spécialisés, avec des orientations de plus en plus collées sur les besoins immédiats du marché<sup>20</sup>.

Le FJÎM croit qu'il importe que les étudiants de l'enseignement supérieur demeurent polyvalents, même s'ils optent pour une formation très spécialisée.

Le FJÎM estime aussi que la culture générale est un facteur important contribuant à l'intégration sociale et au développement de la participation citoyenne. Il recommande donc au gouvernement du Québec de :

- Prendre les mesures pour s'assurer que les programmes d'enseignement supérieur favorisent l'acquisition d'une solide culture générale même s'ils sont spécialisés.

---

<sup>20</sup> *Tendances dans l'offre de programmes universitaires*, Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke [en ligne] <http://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/bulletins/2010/fevrier-2010/le-ssf-veille/tendances-dans-loffre-de-programmes-universitaires/> (consulté le 6 février 2013)



## **B- Attirer davantage d'étudiants internationaux qui s'installeront au Québec et encourager la mobilité internationale**

De plus en plus d'étudiants partent à l'étranger afin notamment d'accéder aux meilleurs systèmes d'éducation de la planète. Pour les pays qui les accueillent, ces étudiants internationaux, jeunes et éduqués, représentent un potentiel de premier plan dans l'économie du savoir et de l'innovation, en plus de constituer souvent un élément de réponse à leurs enjeux démographiques.

Une offre éducative diversifiée et de qualité est primordiale pour attirer ces étudiants qui viennent à leur tour contribuer à l'enrichissement de leur environnement d'apprentissage.

Le Grand Montréal attire plus de 20 000 étudiants internationaux, le plus grand nombre d'étudiants étrangers universitaires au Canada, en particulier aux cycles supérieurs<sup>21</sup>.

Mais les derniers chiffres montrent que même si le nombre d'étudiants internationaux au Québec continue de croître, sa part de marché dans l'ensemble du Canada semble diminuer<sup>22</sup>.

Selon le FÎJM, il importe donc de faire des efforts supplémentaires afin d'attirer davantage d'étudiants internationaux et de favoriser leur rétention et leur intégration au Québec.

Pour ce qui est de l'attraction, la lourdeur des démarches administratives notamment pour l'obtention d'un permis de séjour, par exemple le Certificat d'acceptation du Québec, étaient parmi les premiers obstacles relevés dans les groupes de discussion menés par la CRÉ de Montréal en 2009<sup>23</sup>.

Même si des efforts ont été faits depuis quelques années notamment par le MICC pour simplifier les démarches d'immigration des étudiants internationaux, et considérant le

---

<sup>21</sup> *Statistiques sur les étudiants étrangers dans les réseaux universitaire et collégial*  
Compilation spéciale, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) - Statistiques et indicateurs de l'éducation, DSID, Portail informationnel, système GDEU, données au 2011-05-03  
[en ligne] [http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/statistiques\\_etudiants\\_etrangers.asp](http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/statistiques_etudiants_etrangers.asp) (consulté le 6 février 2013)

<sup>22</sup> « Tableaux sommaires – Résidents permanents et temporaires, 2011 », Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) – Recherche et Statistique (Faits et chiffres) [en ligne]  
<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2011-sommaire/index.asp> (consulté le 6 février 2013)

<sup>23</sup> « Étude exploratoire sur la rétention des étudiantes et des étudiants étrangers au Québec », Ad Hoc Recherche pour le compte de la CRÉ de Montréal, 2009.

recul du Québec par rapport aux autres provinces en terme d'attractivité, le FJÎM recommande de:

- Poursuivre la simplification des démarches d'immigration pour les étudiants internationaux.

Pour que les étudiants internationaux, potentiel bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée et source d'enrichissement pour l'ensemble de la société, décident de rester au Québec à l'issue de leurs études, il importe de lutter contre les obstacles à l'intégration.

Les groupes de discussion de la CRÉ de Montréal ont montré que le peu de connexion entre les étudiants internationaux et le marché du travail québécois nuit particulièrement à la rétention, de même que les difficultés d'intégration linguistique pour les étudiants n'ayant pas le français comme langue d'origine<sup>24</sup>.

En outre, le FJÎM croit que la multiplication des initiatives encourageant la participation citoyenne des étudiants internationaux favoriserait le lien social et le sentiment d'appartenance à la société québécoise.

En vue de faciliter l'intégration des étudiants internationaux qui contribuent à l'enrichissement de l'enseignement supérieur et de la société québécoise, le FJÎM recommande de :

- Soutenir l'intégration en emploi et la participation citoyenne des étudiants internationaux pendant et après leurs études;
- Prendre les mesures nécessaires afin de rendre accessibles aux étudiants anglophones et allophones les programmes existants de cours de français aux immigrants.

La mobilité des étudiants québécois est aussi un facteur d'enrichissement de l'enseignement supérieur et de l'ensemble de la société. Les expériences des étudiants québécois à l'international permettent l'acquisition de nouveaux savoirs et contribuent au développement de nouvelles relations avec le monde.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

Mais les jeunes Québécois sont encore moins nombreux à partir à l'étranger que les étudiants qu'ils accueillent. Pour le Forum jeunesse, il est crucial de faciliter encore davantage les échanges internationaux au sein des parcours d'enseignement supérieur, il recommande donc de:

- Soutenir la création de parcours internationaux intégrés aux programmes d'études et d'augmenter le financement du Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger (PBSCE).

### **III- La gouvernance et le financement des universités**

Le FJÎM estime que plusieurs mesures pourraient être mises en place pour améliorer la gouvernance des universités.

C'est en assurant une meilleure gouvernance que l'on créera les conditions qui permettront l'utilisation optimale des ressources financières.

#### **A- Assurer une plus grande représentation des jeunes au sein des instances de gouvernance internes des universités**

Les jeunes de 35 ans et moins sont peu présents au sein des instances des universités si l'on prend en compte qu'ils sont au cœur des orientations prises par ces institutions. Selon une compilation du Conseil du statut de la femme, seulement 9 % des postes des conseils d'administration des universités recensés étaient occupés par les jeunes en 2011<sup>25</sup>. Cette compilation montre aussi que cette proportion a tendance à diminuer, puisqu'elle était de 10,5 % en 2009 et de 17,8 % en 2007, soit une baisse de près de 10 points de pourcentage en cinq ans.

Or, la diversité au sein des conseils d'administration, notamment en termes d'âge, comporte de nombreux avantages. On commence de plus en plus à reconnaître qu'elle favorise entre autres une meilleure gestion des risques et encourage l'expression d'une grande variété de points de vue, ce qui a pour finalité d'enrichir les prises de décision<sup>26</sup>.

Pour le FJÎM, il est primordial d'inverser la tendance actuelle et d'augmenter la représentation des jeunes au sein des conseils d'administration, mais aussi dans les

---

<sup>25</sup> *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs. Compilation nationale – Québec, Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Québec, février 2012.*

<sup>26</sup> Voir *Leadership Montréal* un projet de la CRÉ de Montréal [en ligne] [http://credemontreal.gc.ca/cre\\_projets/leadership-montreal-2/](http://credemontreal.gc.ca/cre_projets/leadership-montreal-2/) (consulté le 6 février 2013)

autres instances de gouvernance des universités (conseils académiques, assemblées des gouverneurs et autres).

Plusieurs mesures pourraient être mises en place comme celle d'augmenter le nombre de places minimales réservées aux étudiants de premier et de deuxième cycle ou encore faire connaître davantage aux étudiants et aux jeunes leaders de la région les instances qui régissent les universités et la disponibilité des postes.

Afin d'accroître la diversité au sein des instances de gouvernance des universités et assurer ainsi une meilleure gouvernance, le FJÎM recommande de :

- Prendre les mesures adéquates pour assurer une plus grande représentation des jeunes dans les instances de gouvernance internes des universités

Il importe également que ces jeunes soient bien formés pour exercer leur fonction.

Comme toutes les instances de gouvernance tendent à se renouveler régulièrement, elles devraient toutes se doter d'un plan de relève qui identifie leurs besoins et les administrateurs potentiels afin de veiller à leur formation. Un accompagnement est particulièrement important pour les jeunes. Mais cet accompagnement doit être réalisé par une personne neutre et indépendante.

Afin d'améliorer la gouvernance, la place et la préparation des jeunes au sein des instances des universités, le FJÎM recommande de :

- Mettre en place un plan de relève pour les administrateurs;
- Prévoir une formation et un accompagnement impartial pour les jeunes qui siègent au sein des instances de gouvernance.

## **B- Assurer une plus grande transparence dans la gouvernance des universités**

L'amélioration de la gouvernance des universités est intimement liée à la question de la transparence.

Le Forum jeunesse juge qu'il importe d'améliorer la transparence de la gestion universitaire, notamment en suivant les bonnes pratiques en matière d'accès à l'information.

Lors de la consultation du gouvernement du Québec sur l'utilisation du web 2.0 pour améliorer la qualité des services aux citoyens et leur efficacité, le FJÎM avait proposé de

donner un accès simplifié à l'information en profitant des nouvelles possibilités qu'offre le web 2.0<sup>27</sup>.

Par exemple, les citoyens de Montréal peuvent suivre en direct sur Internet les séances du Conseil exécutif de la Ville.

Donner accès à des données ouvertes est également un moyen de plus en plus populaire dont se servent les institutions publiques en vue d'accroître la transparence et la participation des citoyens. Le gouvernement du Québec suit cet exemple ([www.donnees.gouv.qc.ca](http://www.donnees.gouv.qc.ca)) tout comme Montréal ([www.montrealouvert.net](http://www.montrealouvert.net)) et plusieurs autres villes canadiennes et américaines.

Les institutions d'enseignement supérieur pourraient s'inspirer de ces nouvelles pratiques.

Afin d'assurer une plus grande transparence dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur, le FJÎM recommande de :

- Faciliter l'accès à l'information relative au financement et à la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur en utilisant le web 2.0 et le partage des données ouvertes.

---

<sup>27</sup> Propositions du FJÎM dans le cadre de la consultation en ligne sur le Web 2.0 : Comment le gouvernement du Québec peut-il exploiter le Web 2.0 pour améliorer la qualité des services aux citoyens et son efficacité interne? Forum jeunesse de l'Île de Montréal [en ligne]  
[http://www.fjim.org/v3/publications\\_avis/20.pdf](http://www.fjim.org/v3/publications_avis/20.pdf) (consulté le 6 février 2013)

#### **IV- La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec**

La mission de formation des universités québécoises se déploie en trois volets : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté ou à la collectivité. Ce dernier aspect est souvent moins connu bien qu'il soit d'une importance capitale pour le développement du Québec et de la région où se trouve l'institution.

##### **A- Contribuer au développement de son milieu**

Dans ses priorités d'action 2010-2015, le FJÎM rêve d'une région « éduquée et bouillonnante, qui valorise le savoir et toutes les formes d'apprentissage, et les rend accessibles à tous les citoyennes et citoyens »<sup>28</sup>. On vise plus concrètement la multiplication des liens entre le milieu de l'éducation et le milieu communautaire.

Dans le contexte des transformations qu'entraîne le monde contemporain, les communautés sont confrontées à des défis de plus en plus complexes comportant de multiples dimensions sociales, économiques et culturelles. Une ville comme Montréal fait face à plusieurs de ces problématiques liées par exemple aux transformations de l'économie, à la pauvreté ou à l'immigration.

Les organismes du milieu qui ont une grande connaissance pratique des problèmes n'ont souvent pas les ressources pour entreprendre des recherches qui leur permettraient d'apporter des solutions novatrices. Les institutions d'enseignement supérieur sont, quant à elles, le foyer d'un vaste éventail de connaissances et de compétences de pointe qui pourrait être enrichi par davantage d'expériences de terrain.

C'est dans cette optique d'apprentissage mutuel que se sont développées les Alliances recherche universités-communautés. Appuyés par un financement fédéral, plusieurs universités québécoises ont développé de tels programmes avec des organismes socioéconomiques. Malheureusement, ces alliances sont aujourd'hui relativement peu connues et gagneraient à être multipliées ainsi que dotées de ressources plus importantes.

Pour que les institutions d'enseignement supérieur contribuent davantage au développement de leur milieu, le FJÎM recommande au gouvernement du Québec de :

- Créer les conditions pour multiplier les partenariats universités-communautés et la recherche avec les organismes œuvrant dans le milieu.

---

<sup>28</sup> *Le Montréal de ma génération, Priorités jeunesse 2010-2015*, Forum jeunesse de l'île de Montréal [en ligne] <http://www.fjim.org/montrealdemageneration.pdf> (consulté le 6 février 2013)

De façon plus large, pour augmenter la contribution des recherches à la société, il est essentiel de faire non seulement circuler les savoirs entre l'université et les groupes communautaires ou les organismes publics du milieu, mais aussi avec les entreprises privées, particulièrement les PME, véritables fer de lance de l'économie au Québec (95 % des employeurs québécois avaient moins de 50 employés en 2008<sup>29</sup>). Le savoir doit être accessible et aisément transférable dans une économie fondée sur l'innovation.

Pour le Forum jeunesse, il est important que la recherche soit libre et indépendante, mais les résultats de celle-ci pourraient circuler davantage et leur appropriation gagnerait à être facilitée. On parle alors de soutien à la mobilisation des connaissances.

Afin d'accroître la contribution des établissements d'enseignement supérieur à l'enrichissement de son milieu, le FJÎM recommande de :

- Développer et soutenir davantage les stratégies visant la circulation, l'adaptation et l'appropriation des connaissances universitaires dans les milieux de pratique (maillage, réseautage, services-conseils, etc.)

### **B- Assurer une meilleure concertation entre les établissements**

Dans un contexte où les universités s'estiment sous-financées, on a vu se multiplier ces dernières années, notamment dans la région de Montréal, la construction de pavillons d'envergure hors du campus principal (appelés «campus satellites»). Certains de ces pavillons ont demandé des investissements importants. Le FJÎM croit qu'il importe de se demander si tous ces campus satellites répondent réellement aux besoins du milieu.

Pour l'instant, aucune coordination entre les institutions n'est prévue pour gérer l'offre de formation.

---

<sup>29</sup> Statistiques Canada 2008 [en ligne] [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2010/ic/lu186-1-2010-2-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/ic/lu186-1-2010-2-fra.pdf) p.10 (consulté le 6 février 2013).

Afin que l'université contribue davantage au développement en répondant aux besoins de la région et en optimisant l'allocation des ressources, le Forum jeunesse recommande de :

- Mettre en place des mécanismes de concertation pour que l'offre de formation sur un territoire donné soit diversifiée, évite les doublons, vise l'excellence et réponde aux besoins du milieu.

### **C- Représenter un exemple institutionnel de responsabilité sociale**

Les universités et les cégeps peuvent aussi contribuer au développement de leur milieu en représentant un modèle pour les autres institutions.

Par exemple, certaines universités se sont dotées de politiques d'approvisionnement responsable (notons que l'Université de Montréal a adopté une politique d'achats et de placements responsables en 2003). Ces bonnes pratiques méritent d'être généralisées.

Les institutions d'enseignement supérieur sont aussi d'importants employeurs. Tout en visant l'excellence des compétences, ils peuvent décider d'accorder une place plus importante à la relève et à la diversité.

Afin de représenter un exemple de bonne pratique institutionnelle, le FJÎM recommande de :

- Mettre en place dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur des politiques d'achats et d'investissements éthiques et responsables ainsi que des politiques d'embauche favorisant la relève et la diversité culturelle.

De façon plus générale, le FJÎM croit que les établissements d'enseignement supérieur devraient aussi développer des politiques de gestion axées sur le développement durable, en d'autres mots des politiques qui allient l'équité sociale, l'intégrité écologique et la prospérité économique.

La certification des campus est une façon d'y parvenir, notons par exemple la certification « cégep vert » lancée par ENvironnement JEUnesse à l'automne 2004<sup>30</sup>, celle de « campus durable » lancée par Coalition jeunesse Sierra<sup>31</sup>, ou encore les

---

<sup>30</sup> Voir le site : <http://enjeu.qc.ca/-Cegep-vert-du-Quebec-.html>

<sup>31</sup> Voir le site : <http://www.syc-cjs.org/fr/campus-durables>



nouvelles initiatives comme la certification « Stars »<sup>32</sup> ou celle de « Campus équitable »<sup>33</sup>.

Afin que les établissements d'enseignement supérieur puissent contribuer au développement durable du Québec le FJÎM recommande d' :

- Encourager les initiatives visant à développer des politiques de développement durable sur les campus.

## **Conclusion**

En conclusion, le FJÎM espère que ses recommandations seront considérées avec attention. De façon plus générale, il souhaite que l'ensemble des propositions et recommandations déposées dans le cadre de cette démarche participative seront prises en compte.

Pour le FJÎM, l'éducation et particulièrement l'enseignement supérieur est la clé de voûte du développement social, économique et culturel du Québec.

Une réflexion de cette ampleur doit s'inscrire dans la durée et le sommet de février ne devrait être que le début d'une nouvelle étape pour que la société québécoise place l'éducation au cœur de ses priorités.

*Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 25 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.*

---

<sup>32</sup> Voir le site : <https://stars.aashe.org/>

<sup>33</sup> Voir le site : <http://fairtrade.ca/fr/je-veux-agir/campus-equitable>

## **Tableau synthèse des propositions du Forum jeunesse de l'île de Montréal**

### **I- L'accessibilité et la participation aux études supérieures**

#### **A. Adapter l'aide financière aux réalités régionales**

- Bonifier l'aide financière aux études (AFE) en prenant en compte le coût de la vie réel dans les dépenses admises dans le calcul de l'AFE.
- Soutenir le développement du projet de coopérative d'habitation étudiante de *L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)* notamment celui de l'îlot Voyageur.

#### **B. Améliorer l'accessibilité aux études supérieures par une meilleure conciliation études-travail-famille**

- Prévoir des places réservées aux étudiants dans la prochaine attribution des places en service de garde en institutions d'enseignement et de favoriser les horaires flexibles dans ces institutions pour répondre aux besoins des étudiants-parents.

#### **C. Promouvoir la persévérance et le raccrochage scolaires**

- Poursuivre et reconduire le soutien aux instances de concertations régionales sur la persévérance scolaire et le raccrochage scolaire, dont un appui au Réseau réussite Montréal dans le cas de la région montréalaise.

### **II- La qualité de l'enseignement supérieur**

#### **A. Favoriser l'intégration professionnelle tout en formant un meilleur citoyen**

- Multiplier les stages et encourager les initiatives de jumelage ou de mentorat dans l'ensemble des formations postsecondaires.
- Prendre les mesures pour s'assurer que les programmes d'enseignement supérieur favorisent l'acquisition d'une solide culture générale même s'ils sont spécialisés.

#### **B. Attirer davantage d'étudiants internationaux qui s'installeront au Québec et encourager la mobilité internationale**

- Poursuivre la simplification des démarches d'immigration pour les étudiants internationaux.
- Soutenir l'intégration en emploi et la participation citoyenne des étudiants internationaux pendant et après leurs études.
- Prendre les mesures nécessaires afin de rendre accessibles aux étudiants anglophones et allophones les programmes existants de cours de français aux immigrants.
- Soutenir la création de parcours internationaux intégrés aux programmes d'études et d'augmenter le financement du Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger (PBSCE).

### **III- La gouvernance et le financement des universités**

#### **A. Assurer une plus grande représentation des jeunes au sein des instances de gouvernance internes des universités**

- Prendre les mesures adéquates pour assurer une plus grande représentation des jeunes dans les instances de gouvernance internes des universités.
- Mettre en place un plan de relève pour les administrateurs.
- Prévoir une formation et un accompagnement impartial pour les jeunes qui siègent au sein des instances de gouvernance.

#### **B. Assurer une plus grande transparence dans la gouvernance des universités**

- Faciliter l'accès à l'information relative au financement et à la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur en utilisant le web 2.0 et le partage des données ouvertes.

### **IV- La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec**

#### **A. Contribuer au développement de son milieu**

- Créer les conditions pour multiplier les partenariats universités-communautés et la recherche avec les organismes œuvrant dans le milieu.
- Développer et soutenir davantage les stratégies visant la circulation, l'adaptation et l'appropriation des connaissances universitaires dans les milieux de pratique (maillage, réseautage, services-conseils, etc.)

#### **B. Assurer une meilleure concertation entre les établissements**

- Mettre en place des mécanismes de concertation pour que l'offre de formation sur un territoire donné soit diversifiée, évite les dédoublements, vise l'excellence et réponde aux besoins du milieu.

#### **C. Représenter un exemple institutionnel de responsabilité sociale**

- Mettre en place dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur des politiques d'achats et d'investissements éthiques et responsables ainsi que des politiques d'embauche favorisant la relève et la diversité culturelle.
- Encourager les initiatives visant à développer des politiques de développement durable sur les campus.